

**MAIRIE DE BUJALEUF****Délibération n°2024.78 du Conseil Municipal portant nouvelle tarification de la salle Jean Biron au 1er janvier 2025.**

Le conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire, le 16 décembre 2024, à 20h00, suivant la convocation en date du 06 décembre 2024, sous la présidence de M. Jean-Michel BIDAUD, Maire.

**Secrétaire de séance : M. DUMONT SAINT PRIEST**

**Présents : M. ANOMAN – M. BIDAUD – M. BODIN – M. DUMONT SAINT PRIEST – MME FABRE – M. FRAYSSE – M. GAGNAIRE – M. KONINGS – M. MISSOU – MME REDON – M. THEYS**

**Représentés : M. APPIAH – MME PASQUIER**

Membres	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre	Abstentions
13	11	2	13	13	13	0	0

Le Conseil municipal décide, après délibération et à l'unanimité :

- de modifier les tarifs de location de la salle Jean Biron comme suit :

TARIFS 48H	salle	sono	cuisine	Forfait chauffage du 15/10 au 15/04
ASSOCIATIONS COMMUNALES	95 €	50 €	110 €	0
ASSOCIATIONS EXTERIEURES	250 €	50 €	165 €	40
HABITANTS COMMUNES	160 €	50 €	110 €	40
HABITANTS EXTERIEURS	310 €	60 €	170 €	40
PROFESSIONNELS COMMUNAUTE COMMUNES	250 €	60 €	170 €	40
PROFESSIONNELS HORS COMMUNAUTE DE COMMUNES	350 €	60 €	170 €	40
ASSEMBLEE ORGANISMES PROFESSIONNELS	350 €	60 €	170 €	40
REUNION PUBLIQUE	gratuit/ 1/2j	/	/	/

- de maintenir le montant des cautions comme suit :

CAUTION MENAGE	200 €
CAUTION SALLE	200 €

- d'accorder aux associations communales une location gratuite par an, pouvant comprendre l'ensemble des équipements (salle, cuisine et sono), pour la manifestation de leur choix.

- d'appliquer ces tarifs à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025.

Pour copie conforme. Le 23/12/2024

Le Maire :  
Jean-Michel BIDAUD

Le Secrétaire de séance :  
Hubert DUMONT SAINT PRIEST



Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 24/12/2024  
Et publication et notification le 24/12/2024  
Mise en ligne le 24/12/2024